

Plaine de Garonne Energies 18 rue Thomas Edison 33610 Canéjan

Bordeaux, le 2 1 DEC. 2017

Objet : Réseau de chaleur PGE/Permis de construire de la chaufferie centrale Nos références : VP/CAD/2017/089

Monsieur le Président,

Suite à la demande exprimée par les services de l'Etat dans le cadre de l'instruction du permis de construire PC03306317Z0676 portant sur la construction de la tranche 1 de la chaufferie centrale du projet sur la parcelle AF146 à Bordeaux, sise au 38 quai de Brazza, je vous confirme notre accord pour son implantation telle que figurant au permis de construire comme précisé dans la notice architecturale et paysagère PC4a-p2 (recul par rapport au terrain dédié à l'aire d'accueil au sud et en limite du terrain dédié à la déchetterie au nord).

Je vous invite à envoyer cette attestation auprès de la ville de Bordeaux pour compléter votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées

V. Salaran Dructure adjeinte

Patrick Faucher

Directeur énergie, écologie et développement durable